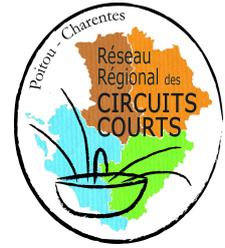




Filière viande en Circuits Courts en Poitou-Charentes - Juillet 2011 -



Enquêtes réalisées par : Elise Vilchange, Afipar
Synthèse et mise en page : Alexiane Spanu, Afipar

Termes utilisés

Définition des termes utilisés :

Circuits courts : mode de commercialisation avec un intermédiaire commercial au plus entre le producteur et le consommateur

Modalité de vente¹ = une forme de vente. Par exemple : le marché de plein vent est une modalité de vente ; le point de vente collectif est une autre modalité de vente.

Dispositif de vente² = un point de vente spécifique. Par exemple : le marché de Notre-Dame à Poitiers est un dispositif de vente ; le magasin des producteurs de Bellefonds en est un autre.

Personnes enquêtées :

91 producteurs de viande enquêtés en Poitou-Charentes. Les résultats présentés ci-dessous proviennent uniquement des 78 producteurs en circuits courts.

Quels circuits de commercialisation ?

- 64 producteurs uniquement en circuits courts
- 14 producteurs en double circuits (filères longues et circuits courts)
- 14 producteurs commercialisant uniquement en filères longues (n'apparaissent pas dans les résultats suivants)

Quelles productions ?

Tableau 1 : Types de production réalisées par les producteurs enquêtés (Afipar 2011)

Productions	Nombre d'agriculteurs
Bovin	31
Volaille	30
Ovin	8
Porc	7
Cervidé	3
Lapin	3
Pigeon	3
Divers (caprin, autruche, escargots)	3

Attention ! 10 exploitations ont plusieurs productions !

1 cf. Projet SALT, Fr Civam Bretagne

2 idem

Quelle répartition géographique ?

Vienne : 9 producteurs enquêtés
Charente : 8 producteurs enquêtés
Charente-Maritime : 10 producteurs enquêtés
Deux-Sèvres : 51 producteurs enquêtés

Attention ! Le temps consacré aux enquêtes ne nous a pas permis la réalisation d'enquêtes homogènes sur l'ensemble du territoire régional. C'est pourquoi les producteurs de Charente et de Charente-Maritime sont sous-représentés dans ces enquêtes.

Quels modes de production ?

Sur les 78 personnes enquêtées en CC, 17 sont en production certifiée Agriculture Biologique.

Résultats des enquêtes sur la commercialisation :

Types de productions

Les productions les plus représentées sont la viande bovine et la volaille. Elles concernent à elles seules 70 % des producteurs de viande enquêtés.

Circuits courts : de manière ponctuelle ou majoritaire ?

- En majorité, les producteurs de viande impliqués dans les circuits courts en Poitou-Charentes le sont pour la totalité de leur commercialisation :

Tableau 2 : Modes de commercialisation des producteurs enquêtés (Afipar 2011)

Mode de commercialisation	Nombre de producteurs	Proportion (%)
Circuits Courts uniquement	64 producteurs - 16 en AB	81
Double circuit (filiales longues et circuits courts)	14 producteurs dont 1 en AB et 9 producteurs de viande bovine	19

Echantillon de producteurs enquêtés : 78

Les 9 producteurs de viande bovine en double circuits écoulent seulement 29 % de leur volume en circuits courts.

Une diversité de modalités de vente

- La majorité des producteurs uniquement en circuits courts ont plusieurs modalités de vente : 66% ont 2 modalités de vente ou plus.
- Et près de la moitié des producteurs ont 2 ou 3 modalités de vente (voir tableau ci-dessous)

Tableau 3 : Nombre de modalités de vente par producteurs (Afipar, juillet 2011)

Nombre de modalités de vente par producteurs	Pourcentage de producteurs concernés
1 seule	34
2 ou 3	47
+ de 3	19

Echantillon de producteurs enquêtés :
64 producteurs uniquement en circuits courts

- Les producteurs en double circuits ont majoritairement (86%) une seule modalité de vente en circuits courts.

La vente à la ferme est la modalité la plus fréquente

Zoom sur les modalités de vente des producteurs de volaille et de bovins

Pour la volaille, comme pour les bovins, c'est la vente à la ferme qui est la modalité de vente la plus fréquente.

Pour la volaille, les marchés de plein et la vente en épicerie et commerces de proximité sont également des modalités de vente pratiquées par plus d'un tiers des producteurs.

Tableau 4 : Fréquence des modalités de vente pour les producteurs de volaille et de bovins (Afipar, juillet 2011)

	Volailles	Bovins
Vente à la ferme	20	18
Marchés de pleins vents	13	4
Marchés de producteurs	4	2
GMS	7	1
Epicerie, commerce de prox.	12	3
Magasins de producteurs	3	1
RHD	4	2
AMAP	5	4
Restauration traditionnelle	4	1

Des produits vendus en circuits courts, en majorité à une échelle régionale

Parmi les modalités de vente en circuits courts, les extrêmes en matière de kilomètres parcourus sont :

- *la plus proche* : la vente à la ferme, 0 km parcouru pour les producteurs

- *les plus lointaines* : la vente à domicile en région parisienne : environ 400 km

la vente à des Grandes et Moyennes Surfaces, jusqu'en Belgique : environ 700 km

Tableau 5 : Distance moyenne parcourue par les producteurs, par modalité de vente (Afipar, juillet 2011)

Légende :

A = Nombre de producteurs parcourant entre 0 et 30 km entre leur exploitation et leur lieu de vente, en moyenne

B = Nombre de producteurs parcourant entre 31 et 80 km entre leur exploitation et leur lieu de vente, en moyenne

C = Nombre de producteurs parcourant plus de 80 km entre leur exploitation et leur lieu de vente, en moyenne

Modalité de vente	Nombre de producteurs enquêtés concernés		Distance entre l'exploitation et le lieu de vente (km)		
			Moyenne	La plus courte	La plus longue
Vente directe à la ferme	63 ; A = 63		0	0	0
Marchés de plein vent	22	A = 8	44	2	125
		B = 13			
		C = 1			
Epiceries, commerces de proximité	22	A = 9	32	2	122
		B = 8			
		C = 5			
Amap et groupes de consommateurs	10	A = 9	17	2	39
		B = 1			
		C = 0			
Grandes et Moyennes Surfaces en région	9	A = 6	33	7	110
		B = 1			
		C = 2			
Magasins de producteurs	8	A = 3	44	0	73
		B = 5			
		C = 0			
Restauration Hors Domicile	7	A = 4	32	6	50
		B = 3			
		C = 0			
Restaurateurs	7	A = 2	63	3	215
		B = 3			
		C = 2			
Toutes modalités additionnées	148	A = 41 + 63 =	Moyenne pondérée : 21 km	0	215
		104			
		B = 34			
		C = 10			

En ne prenant en compte que les modalités de vente ci-dessus et les ventes à l'échelle régionales, **la distance moyenne pondérée entre les exploitations en circuits courts et leurs points de vente est de 21 km.**

Limites de l'étude, éléments à creuser ...

- Résultats faibles sur la Charente et la Charente-Maritime → Des résultats qui seraient à consolider sur les 4 départements
- L'étude est une première approche des distances entre les exploitations et les lieux de commercialisation et de transformation. Il pourrait être intéressant d'aller plus loin par l'analyse des déplacements réels des producteurs, en prenant notamment en compte les déplacements qui servent à plusieurs occasions (livraisons de plusieurs points de vente, combinaison avec activités de découpe ...) ... A compléter à des analyses de déplacements de consommateurs ?

Cette étude a reçu le soutien financier de :



*Filière viande en Circuits Courts en Poitou-Charentes, Juillet 2011, Afipar
Etude financée par le Ministère de l'Agriculture et le Feader (mesure 511)*